



Salaires, traitements, retraites, fonction publique : Il est temps de bouger avec l'ensemble des salariés et fonctionnaires !

Depuis de nombreuses années, la CGT dénonce et combat les politiques menées par les gouvernements successifs qui génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. Les mesurottes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes ne vont pas changer la donne. Et les salariés ont très gros à perdre avec le projet de loi fonction publique à venir et la réforme annoncée des retraites.

À Pôle emploi comme partout ailleurs la question des rémunérations se pose avec toujours plus d'acuité.

La nouvelle classification de droit privé était bien un miroir aux alouettes, ceux qui viennent d'avoir une promotion l'ont constaté, et encore plus ceux qui n'en ont pas eu.

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) donnent depuis des années des résultats déplorables avec des augmentations de salaires équivalentes à zéro la plupart du temps. La prochaine réunion de négociation qui aura lieu le 19 février sera du même tonneau si nous ne faisons rien.

Les « promesses », par le gouvernement, de primes et d'heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées ont pour but de faire taire les revendications en évitant de véritables augmentations salariales tout en asséchant les finances des organismes sociaux, donc de Pôle emploi, qui est financé par l'impôt et les cotisations sociales. À ce titre, le transfert des cotisations sociales salariales vers la CSG a transformé une partie de notre salaire en impôt que nous devons payer. Plus qu'un tour de passe-passe il s'agit d'une véritable extorsion de fonds.

Dans le même ordre d'idée le gel du point d'indice des agents publics n'a pour seule explication que la prétendue nécessité de réduire les dépenses publiques et n'a aucune raison d'être au regard des 40 milliards d'euros annuels jetés par les fenêtres au titre du CICE, qui devait permettre la création d'un million d'emplois que l'on attend toujours.

Toujours au nom du sacro-saint déficit de l'État, ce sont également nos emplois qui sont en jeu avec les 800 ETP supprimés cette année et les milliers de suppressions annoncées par la Ministre du travail.

Les dividendes versés aux actionnaires sont en hausse de 12% en 2018, soit 57 milliards ! Alors que l'État accorde 200 milliards d'aides et exonérations et 40 milliards de CICE aux entreprises, et qu'il fait cadeau de 4 Milliards d'ISF aux nantis ! La justice sociale n'est pas de récupérer ces "dons" sur le dos des chômeurs en renégociant leurs droits à la baisse et/ou sur les dos des salariés en prétextant que bien les payer nuirait à une prétendue compétitivité !

Il s'agit d'arriver à imposer au gouvernement et au patronat une autre répartition des richesses !

C'est pour cela que la CGT Pôle emploi se joint à l'appel interprofessionnel et appelle l'ensemble des agents à se mettre en grève le 5 février pour obtenir :

- Une augmentation des salaires et du point d'indice ainsi que des pensions et des minima sociaux ;
- Une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France par les grandes sociétés (CAC 40, GAFA...), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement dans l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

Toutes et Tous en grève le 5 février 2019 !

Paris, le 25 janvier 2019

Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Établissement, Site, Service, Unité :.....

Tél. :.....

E-Mail :.....@

À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à :

syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris

syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr